

Le 24 novembre dernier, la Commune de Saint-Nicolas (Liège) accueillait la presse afin de lui présenter en détail un projet transfrontalier de "Route des Terrils" initié dans le cadre eurégional des projets Interreg III.

Ce projet rassemble 24 partenaires dont 11 en Province de Liège. 15 anciens sites miniers liégeois, situés dans les communes de Saint-Nicolas (à l'initiative du projet en ce qui concerne la région liégeoise), Soumagne, Chaudfontaine, Flémalle, Blegny, Liège, Fléron, Plombières, Welkenraadt, Lontzen et La Calamine, sont concernés.

Cette Route des Terrils est développée parallèlement à un autre projet Interreg III intitulé "Grünmetropole" (Métropole Verte), qui concerne le Limbourg belge, le Limbourg néerlandais et la région d'Aachen, et forme avec la Route des Terrils un ensemble sous le vocable de "Industrielle Folgelandschaft" (paysages post-industriels).

Dans la plupart des villes et communes fortement urbanisées, les terrils sont devenus des refuges pour une flore et une faune spécifiques d'une grande diversité.

Leur morphologie et le phénomène de combustion toujours présents chez certains d'entre eux favorisent l'apparition et l'adaptation d'espèces insolites dans le Nord de l'Europe (digitaire sanguine, mousses tropicales, séneçon d'Afrique du Sud...).

Le projet vise à mettre en évidence, de façon uniforme et structurée, la valeur patrimoniale et écologique des sites concer-

nés. Il repose sur deux thématiques : une thématique environnementale, visant à la protection et la mise en valeur de la biodiversité des sites découlant d'une connaissance plus approfondie des lieux liée aux différents inventaires scientifiques et historiques réalisés, et une thématique touristique, par la mise en valeur d'un patrimoine industriel et naturel à destination d'un tourisme d'un jour, tourisme vert, tourisme doux, prenant en compte les objectifs de développement durable.

Le concept consiste à restituer aux visiteurs, au travers des moyens de communications dynamiques, ludiques et scientifiques les différentes informations obtenues via les inventaires, le but essentiel étant de mettre en avant l'origine des différents composants constituant les terrils, leur histoire, leur réalité et leur devenir.

Sont ainsi prévus un balisage, des panneaux et modules didactiques, des brochures pédagogiques et des plans de visite.

La Route des Terrils aura sa "Maison des Terrils" ; elle sera située dans l'ancien lavoir à charbon du Gosson II. Elle sera le centre scientifique et didactique du projet. Elle servira de lieu de colloques, de rencontres, de manifestations ponctuelles, de journées thématiques. Des activités de prestige et des stages de vacances pourront s'y dérouler.

La Route des Terrils représente un maillage vert, prolongation du travail entrepris dans le Nord de la France et le Hainaut et réalisant le lien avec la Province du Limbourg Hollandais/du Lim-

bourg belge et la Région d'Aachen.

Sur le plan administratif, le projet a été accepté par la fondation Euregio le 11 octobre 2005 et par les deux ministres wallons chargés du co-financement, à savoir les Ministres André Antoine (développement territorial) et Benoît Lutgen (environnement et tourisme) le 26 octobre 2005. Un Accord de Coopération formalisant les relations entre tous les partenaires a été signé à la mi-décembre.

Le budget global pour la partie "Route des Terrils" est de 2.640.109,42€, dont 1.250.429,71€ de financement européen, 1.240.703,77€ de co-financement wallon et 148.975,94€ de co-financement des partenaires. Il doit être terminé pour 2008.

**Jacques CRUL**, Directeur du domaine touristique de Blegny Mine

**Ci-dessous** : visites scolaires sur le terril Albert I<sup>er</sup>, près de Saint-Vaast (La Louvière). Photo : Robert willame.

